

Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient

Donner aux Canadiens de tous horizons les moyens de promouvoir la justice, le développement et la paix au Moyen-Orient, et ici même au Canada



Informations sur le programme de stage de CJPMO

Qui sommes-nous?

Notre mission: Donner aux Canadiens de tous horizons les moyens de promouvoir la justice, le développement et la paix au Moyen-Orient, et ici même au Canada.

Nos convictions: CJPMO analyse les enjeux et les événements du Moyen-Orient en fonction de trois convictions fondamentales:

1. Toute position que nous prenons doit respecter le droit international
2. La violence n'est pas une solution
3. Les protagonistes doivent être traités de manière égale, sans discrimination ni favoritisme

Objectifs du stage et vision:

Le programme de stage de CJPMO est conçu pour soutenir l'organisation dans l'avancement de ses travaux et d'offrir une occasion pour des étudiants et diplômés récents d'appliquer leurs compétences et connaissances dans le cadre de travaux pratiques et de projets. CJPMO offrira un environnement où les étudiants sélectionnés seront en mesure d'améliorer leurs compétences afin de promouvoir efficacement la justice, le développement et la paix au Canada et à l'étranger.

Grâce à son programme de stage, CJPMO espère fournir une expérience efficace, satisfaisante et qui viendra enrichir les ambitions de carrière du stagiaire, tout en favorisant l'ensemble du travail et des stratégies de l'organisation.

Comment postuler?

Les candidats intéressés doivent envoyer leur curriculum vitae ainsi que leur lettre de motivation à internships@cjpmo.org.

À quoi les stagiaires doivent-ils s'attendre?

Projets et travaux

CJPMO souhaite établir une relation fondée sur le principe de bénéfices mutuels avec ses stagiaires. Les stagiaires se verront confier un éventail de projets stratégiques spécifiques de même que des tâches de soutien administratif. En ce qui concerne les projets stratégiques, le stagiaire se verra chargé de mener à bien certains travaux spécifiques en fonction des besoins stratégiques de l'organisation et de ses propres intérêts.

Compensation, horaire et lieu de travail

Le programme de stage de CJPMO n'est **pas** normalement rémunéré, en raison des limites financières de l'organisation. Les stagiaires seront appelés à maintenir un horaire d'au moins 20 heures par semaine; les heures seront flexibles, mais les stagiaires devront fixer un horaire et s'y conformer. Dès le début du stage, il est attendu que les stagiaires travaillent à notre bureau de Montréal pour accomplir le travail assigné. Dans certaines circonstances, les stagiaires pourraient

être appelés à assister à des réunions, à des événements ou à exécuter des tâches à l'extérieur du bureau, au nom de l'organisation.

Soutien envers les stagiaires

Les stagiaires peuvent s'attendre à bénéficier d'une assistance continue dans l'accomplissement de leurs fonctions à titre de stagiaire et pourront compter sur l'appui des membres du personnel de CJPMO.

1. CJPMO compte investir dans la formation de ses stagiaires pour s'assurer que les tâches assignées soient accomplies avec succès.
2. Un mentor sera attribué à chaque stagiaire et sera chargé de l'orientation, du suivi et de l'évaluation du stagiaire.
3. À la fin du stage, les stagiaires auront un « exit interview » qui passera en revue la réalisation des objectifs d'apprentissage et des tâches. L'« exit interview » fournira également une rétroaction constructive sur l'expérience de stage.

Code de Conduite:

Les stagiaires de CJPMO doivent suivre le **Code de conduite des stagiaires de CJPMO**. Dans le cas de manquement à ce code, le stagiaire pourrait se voir expulsé du programme de stage. Voici quelques éléments clés de ce Code:

1. Professionnalisme et performance

- CJPMO s'attend à ce que tous ses stagiaires maintiennent un ton professionnel dans tous les travaux qu'ils produisent pour l'organisation. Tous les travaux produits doivent refléter les valeurs et la vision de CJPMO, ainsi que son excellence professionnelle.
- Étant donné la nature sensible des sujets couverts par CJPMO, les stagiaires doivent être prudents avec le langage et le ton qu'ils utilisent, de même que les positions qu'ils expriment dans toutes communications écrites et verbales faites au nom de l'organisation.

2. Confidentialité

- Les stagiaires doivent s'engager à maintenir la confidentialité de tous les biens et informations privilégiés auxquels ils sont exposés. Tout manque à cet égard entraînera automatiquement la résiliation du stage et pourrait avoir des répercussions juridiques.

3. Droit d'auteur et de propriété

- Tout le matériel produit par les stagiaires pour CJPMO deviendra la propriété de CJPMO dès sa soumission à l'organisme.

4. Conformité et fiabilité

- Les stagiaires sont tenus d'accomplir leurs tâches dans les délais fixés.
- Les stagiaires sont tenus de respecter leur horaire.
- Les stagiaires sont tenus de suivre les directives énoncées par CJPMO pour tous projets et travaux faits pour l'organisation.

5. Conflits d'intérêts

- Les stagiaires doivent s'assurer, dans la mesure du possible, que leurs intérêts personnels n'entrent pas en conflit avec ceux de l'organisation. Dans l'éventualité d'un conflit d'intérêt, la question sera tranchée en faveur des intérêts de l'organisation.